L'ABBAYE CISTERCIENNE DE PAIRIS EN ALSACE DES ORIGINES À 1452

PAR

JEAN-MARIE JENN

SOURCES

La série H des Archives du Haut-Rhin contient le fonds de Pairis; il constitue la principale source de l'histoire de l'abbaye.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE L'ABBAYE AU XII° SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LA VALLÉE DE LA WEISS

L'importance de la vallée de la Weiss résulte de son utilisation comme itinéraire entre l'Alsace moyenne et la vallée de la Meurthe. Des vestiges d'une voie romaine y furent découverts près d'Hachimette et le nom « Roemerweg » désigne encore une partie de l'ancienne route.

Au contraire des autres vallées vosgiennes du versant alsacien, la vallée de la Weiss ne connaît aucun établissement monastique pendant le haut moyen âge; c'est pourquoi l'influence venue de l'ouest a pu y être plus sensible qu'ailleurs. Vers la fin du XI^e siècle, une abbaye bénédictine s'établit à Alspach, dans la partie inférieure de la vallée. Les fondateurs sont les comtes d'Eguisheim; ces puissants dynastes alsaciens paraissent compter dans leurs possessions toute la vallée de la Weiss, et on leur attribue la construction, dans la deuxième moitié du XI^e siècle, du château-fort du Hohnack qui domine Orbey.

CHAPITRE II

LA FONDATION (1138)

En l'absence d'une charte de fondation, c'est un acte de confirmation établi en 1187 par le comte Louis de Ferrette qui constitue la source principale. Il convient d'écarter les faux de l'abbé Bernardin Buchinger, forgés au XVII^e siècle, en particulier le diplôme de Frédéric I^{er} et les confirmations d'Innocent II et Eugène III.

Le fondateur de l'abbaye de Pairis est le compte Ulric, dernier descendant direct des dynastes d'Eguisheim. Retirant à l'un de ses *ministeriales* la possession d'une partie du fond de la vallée, il l'offrit à l'abbaye cistercienne de Lucelle. Fille de Bellevaux et petite-fille de Morimond, Lucelle connaît alors un essor extraordinaire : elle fonde six abbayes entre 1130 et 1140. En 1138, une colonie de douze de ses moines s'installe sur le domaine offert par le comte Ulric, donnant ainsi naissance à l'abbaye de Pairis.

CHAPITRE III

LA DONATION DU FONDATEUR : SES LIMITES, SON NOM

La première description précise et complète de ce domaine est contenue dans la charte du 30 mars 1318 du comte Ulric III de Ferrette. Limité au nord par la Weiss, à l'ouest par la ligne de crêtes principale, au sud par les sommets qui séparent la vallée de Munster de celle de la Weiss et à l'est par le Rotenbach, il comprend le Lac Noir et le Lac Blanc et couvre ainsi environ neuf cents hectares.

En 1175, une donation y ajoute un bien situé à proximité immédiate : Alt Paris. Le nom « Vieux Pairis » indique un établissement plus ancien que celui des moines qui paraissent avoir repris cet appellatif dont l'étymologie reste inconnue.

CHAPITRE IV

LES DONATIONS DES ORIGINES À LA FIN DU XII^e SIÈCLE

En 1175, le domaine du fond de la vallée s'accroît des biens de Vieux Pairis et Remomont offerts par le comte Hugues de Dagsbourg. En 1179, le pape Alexandre III confirme la donation, qui n'est pas précisée, de Conrad d'Eguisheim, prévôt du chapitre de Strasbourg. Son neveu, Ulric d'Eschenbach, fait don en 1168 de deux manses situés dans le vignoble, à Bennwihr et Mittelwihr, et du Schrötingen près de Riquewihr. Un autre groupe de donateurs est représenté par les seigneurs de Hohnack-Gotenbourg: Thierry et Adélaîde de

Hohnack offrent un bien dans le même Schrötingen, leur fils Egelolf un domaine comprenant un moulin à Colmar et Houssen, Ulric de Gotenbourg un vignoble à Katzenthal. Vers 1185, l'évêque de Bâle Henri I^{er} donne un pré situé à Kembs et autorise quelques-uns de ses chevaliers serfs, à Turckheim et Ingersheim, à faire don d'une terre inculte. A la même date, l'évêque de Strasbourg offre un bien à Artzenheim.

Dans les listes des possessions de Pairis que comportent les confirmations pontificales d'Alexandre III et de Lucius III, en 1179 et 1185, ces donations ne permettent de rendre compte que de quatre mentions : Mittelwihr, Forst, Artzenheim et Colmar.

CHAPITRE V

LA VIE ÉCONOMIQUE

En 1179, l'abbaye de Pairis possède des biens dans quatorze localités; nous en ignorons l'origine pour le plus grand nombre. Ce sont, dans le vignoble, Dambach, Eguisheim, Forst, Herrlisheim, Katzenthal, Mittelwihr, Pfaffenheim et Rouffach; dans la plaine du Rhin, Artzenheim, Colmar et Mackenheim; dans la Hardt, un groupe reçu avant 1185 de l'abbaye du Val-Saint-Grégoire: Leheim, au sud-est de Sainte-Croix-en-Plaine, Schaeferhoff et Rheinfelderhof près de Balgau. Le cadre des régions naturelles est commode, car une culture prédomine chaque fois: la vigne dans les collines sous-vosgiennes, la culture des céréales et l'élevage dans la plaine du Rhin, l'élevage du mouton dans la Hardt.

Dans quelques cas précis, Pairis pratique le défrichement : à Leheim, ses biens sont entièrement incultes; dans la région d'Ingersheim-Katzenthal, elle acquiert, par échange avec l'abbaye de Sainte-Croix, un vignoble mal exploité; elle reçoit en outre des ministériaux de l'évêque de Bâle une colline inculte au même endroit.

CHAPITRE VI

LES DONATEURS ET LEURS RAPPORTS AVEC L'ABBAYE

Le comte Ulric d'Eguisheim meurt sans descendance. Conrad d'Eguisheim est probablement de sa parenté; son neveu, Ulric d'Eschenbach, s'intitule advocatus, avoué, dans son acte de donation de 1168.

Le comte Hugues de Dagsbourg recueille une partie de l'héritage du comte Ulric, mais il se heurte à la puissance grandissante en Alsace des Staufen, et sa famille s'éteint avec son fils Albert en 1212. Profitant du déclin des Dagsbourg, le comte Louis de Ferrette, également héritier du comte Ulric, devient en 1185 le protecteur de Pairis, sinon son véritable avoué. Jusqu'à leur extinction au XIVe siècle, les comtes de Ferrette garderont ce rôle de protection.

Les seigneurs de Hohnack - Gotenbourg, tirant leur nom des châteaux de

la vallée de la Weiss, sont probablement soumis aux comtes d'Eguisheim et à leurs successeurs. A la fin du XII^e siècle, cependant, ils sont les seuls à avoir leur sépulture à l'abbaye.

CHAPITRE VII

LA VIE RELIGIEUSE

Les rapports de l'abbaye avec Lucelle et l'ensemble de l'ordre sont très mal connus : ils sont seulement attestés par la mention, en 1185, de l'abbépère comme témoin et par une sanction infligée en 1196 par le chapitre général à l'abbé de Pairis.

Le privilège Audivimus et audientes d'Alexandre III du 19 octobre 1179 accorde à Pairis l'exemption de la dîme sur tous ses biens, novalia ou non. Pourtant, l'abbaye préfère s'accorder avec les décimateurs : elle paie une redevance à l'abbaye du Val-Saint-Grégoire, au titre de la dîme, pour ses biens à Leheim et au Rheinfelderhof.

Pairis, comme Lucelle, est coupée de la curie romaine pendant le schisme de 1159-1177, les évêques de Bâle et de Strasbourg se rangeant dans le parti schismatique. Ce n'est qu'à partir de 1179 que Pairis et Lucelle purent bénéficier des faveurs pontificales.

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE ÉCONOMIQUE DU XIIIe AU XVe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LE DOMAINE DE LA VALLÉE DE LA WEISS DU XIIIE AU XVE SIÈCLE

Au XIII^e siècle, le défrichement produit des revenus, en dîmes ou en redevances banales, qui unissent le seigneur foncier, c'est-à-dire le sire de Ribeaupierre, à l'abbaye, et les oppose tous deux à la communauté d'Orbey. Au XIV^e siècle, la protection des forêts et la réglementation des pâturages appartenant d'une part à l'abbaye, de l'autre au seigneur, provoquent des conflits fréquents. Mais alors le seigneur prend le parti de la communauté, contre l'abbaye.

CHAPITRE II

LA CONSTITUTION DU DOMAINE AU XIII^e SIÈCLE

Le XIII^e siècle est la période où l'abbaye étend remarquablement ses possessions. Dans le vignoble, elle acquiert des biens dans presque toutes les localités, à quinze kilomètres de part et d'autre du débouché de la vallée de la Weiss; dans la plaine du Rhin, ses biens sont réunis autour de Colmar, un autre groupe se développant autour de Marckolsheim; dans la Hardt, les possessions régressent : la grange de Leheim, détruite, est définitivement abandonnée.

Les donations restent le mode d'acquisition le plus important par leur objet même, comme à Eguisheim, où la cour ayant appartenu à l'abbaye de Marmoutier est offerte en 1262 par Ulric de Ribeaupierre. Mais déjà, pour vingt donations, il y a dix achats.

La nature des biens évolue également : l'abbaye possède des dîmes à Orbey et la seigneurie foncière du village de Wickerschwihr.

CHAPITRE III

L'ORGANISATION ET L'EXPLOITATION DU DOMAINE AU XIIIe SIÈCLE

L'économie de l'abbaye reste en très grande partie fondée sur l'exploitation en faire-valoir direct dans les unités régionales que représentent les granges. Celles-ci datent toutes de l'époque précédente, mais certaines d'entre elles sont alors désignées par un nom qu'elles conserveront désormais : ainsi, la grange du Buchs entre Riquewihr et Mittelwihr, celle de Forst entre Ingersheim, Katzenthal et Niedermorschwihr et celle de Widen au nord-est de Colmar. L'accensement apparaît rarement et convient surtout aux biens éloignés reçus en donation, comme à Ehl en 1231.

L'abbaye, par ses achats et ses échanges, accentue la concentration des biens dans le vignoble autour du Buchs et de Forst, et aussi autour de Colmar. L'acquisition à titre onéreux du village de Wickerschwihr dans la région fertile du Ried est également significative.

Faisant commerce de ses produits, surtout du vin, Pairis obtient, en 1214, de l'empereur Frédéric II, l'exemption de douane sur le Rhin pour un bateau par an. Elle se fait également dispenser des péages des villes de Strasbourg, Colmar, Sélestat et Kaysersberg.

Les achats trop nombreux et le pillage de la vallée de la Weiss par Otton d'Ochsenstein en 1293 provoquent un endettement qui, en 1297, oblige l'abbé

à demander au chapitre général l'autorisation d'aliéner des biens pour un montant de deux cents marcs.

CHAPITRE IV

LA CONSTITUTION DU DOMAINE AU XIV^e ET DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE

L'existence d'un censier datant de 1368 permet de connaître avec précision la situation et l'importance des biens de Pairis dans la partie centrale du vignoble : l'abbaye recueille annuellement entre trois cent soixante-douze et trois cent quatre-vingt-quinze hectolitres de vin. La production la plus importante est celle des vignobles d'Ammerschwihr et de Beblenheim (quarante hectolitres chacun).

A Colmar, l'abbaye développe ses cours de Widen et de Deinheim et accumule les biens immobiliers et les rentes. Dans la Hardt, Pairis possède la cour domaniale de Widensohlen dont la déclaration de coutume de 1364 est conservée.

La fortune de l'abbaye est également constituée de rentes : nous en possédons soixante-et-une mentions, dont treize furent achetées par l'abbaye ellemême.

CHAPITRE V

L'ORGANISATION DU DOMAINE

Soumise à l'évolution générale caractérisée surtout par la disparition des convers et la rareté et la chèreté des mercenaires, Pairis accense toutes ses possessions viticoles : le censier de 1368 réunit les localités situées pour la plupart à moins de cinq ou six kilomètres des centres de perception des cens, les Buchs et Forst. Sous forme de « Erbleihe », l'accensement est emphytéotique. Dans la Hardt, Pairis abandonne en 1307 ses anciennes granges de Rheinfelderhof et Schaeferhof.

Au milieu du XIVe siècle, la peste, la guerre et l'incendie dévastent l'abbaye : quarante moines pouvaient subsister commodément, il n'en reste plus que huit. Pour hâter sa restauration, l'abbaye obtient en 1369 l'autorisation du chapitre général d'alièner une partie de ses biens jusqu'à concurrence de dix mille livres de Strasbourg; le rapport des enquêteurs recommande d'une part la vente des biens peu utiles en raison de leur dispersion et du coût de leur exploitation, d'autre part le rachat des rentes dues en nombre considérable. Le censier de 1368 est dressé pour permettre de remédier à cette situation difficile.

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE RELIGIEUSE ET INSTITUTIONNELLE DE 1300 A 1452

CHAPITRE PREMIER

LA VIE RELIGIEUSE

L'abbaye de Pairis compte deux abbés célèbres. Au début du XIIIe siècle, elle est illustrée par l'abbé Martin : ayant participé à la quatrième croisade, il rapporta de nombreuses et précieuses reliques de Terre Sainte et de Constantinople. A son retour, il trouva en la personne d'un ancien clerc séculier devenu moine à Pairis, Gunther, un historiographe remarquable. Quant à Philippe de Rathsamhausen, il avait bénéficié d'une formation solide à Pairis, qu'il complèta à l'université de Paris, avant de devenir abbé de Pairis. Envoyé par le roi Albert Ier en ambassade auprès de Clément V en 1306, il reçut du pape le siège épiscopal d'Eichstett.

Pourtant, dans le dernier quart du XIII^e siècle, l'évêque de Bâle refuse l'ordination à plusieurs moines en raison de leur insuffisance. En 1293, un convers fit prisonnier l'abbé Dietrich qui est déposé l'année suivante. A la fin du XIV^e siècle et au XV^e certains moines agissent pour leur propre compte,

manifestation d'un relâchement important de la discipline.

Les relations de Pairis avec l'ensemble de l'ordre sont marquées par une série de délégations données à l'abbé de Pairis. Pendant le Grand Schisme, Pairis, comme Lucelle, prend parti pour Urbain VI, contrairement à la position prise par Cîteaux.

CHAPITRE II

LA PERTE DU TITRE ABBATIAL. 1452

Les invasions répétées des Armagnacs en 1439 et 1444 ruinent totalement l'abbaye. La restauration est au-dessus des forces de l'abbaye de Lucelle, qui renonce, en 1452, à sa juridiction sur Pairis en faveur de l'abbaye de Maulbronn (Wurtemberg). Le petit nombre des moines, les difficultés de la restauration imposent à Pairis la perte du titre abbatial; l'établissement sera désormais sous l'autorité d'un prieur soumis à Maulbronn.

ANNEXE

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Des reliques rapportées par l'abbé Martin, la plupart furent certainement détruites pendant la guerre des Paysans en 1525; leur redécouverte par Bernardin Buchinger, au milieu du XVII^e siècle, est une invention de l'ingénieux faussaire. Aucune relique n'est conservée actuellement.

Les bâtiments de l'abbaye connurent une ruine presque complète au xixe siècle. Un plan, dressé en 1610, conserve l'image de l'ensemble des bâtiments conventuels et des dépendances.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Censiers de 1368. — Enquête du chapitre général sur l'état de l'abbaye (1369). — Correspondance à propos d'ordinations des moines de Pairis (fin du XIIIe siècle).